



Article scientifique

Article

2010

Accepted version

Open Access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

Pour une sociologie "embarquée" des univers à risque ?

Bourrier, Mathilde

How to cite

BOURRIER, Mathilde. Pour une sociologie 'embarquée' des univers à risque ? In: Revue de la société suisse d'Ethnologie, 2010, n° 15, p. 28–37.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:47596>

POUR UNE SOCIOLOGIE «EMBARQUÉE» DES UNIVERS À RISQUE?

Abstract: For an «embedded» sociology of high-risk organizations

Gaining access to high-risk organizations remains difficult but once achieved working in such an environment does not necessarily compel the researcher to create specific tools and techniques. More thought than is normal for the sociological method *per se* should, therefore, go into the conditions under which access is negotiated. In this article, we posit that a strategy similar to that adopted in developments in reporting, for this case dubbed «embedded journalism», is taking shape in sociology. Of course, an «embedded sociology» does not yet formally exist. Yet, the way in which sociologists have to approach high-risk environments leads us to apply the metaphor of «embeddedness» and to see the extent to which a comparison might be fruitful. On the one hand, the strategy of embeddedness offers avenues for access to the private core of places, rarely the subject of sociological research. On the other, it compels us to question anew the implications of how such access practices affect sociological production.

Mots-clés: Sociologie des organisations · Accès au terrain · Haut-risque · Méthodes d'enquête

Mathilde Bourrier

Existe-t-il une spécificité à l'enquête dans les univers à risque? Faut-il pour y parvenir se munir de techniques d'enquête, de stratégies d'accès au terrain, et témoigner d'une pratique sociologique, spécialement forgée pour ces lieux particuliers? D'un côté, les accès à ces terrains demeurent difficiles. De l'autre, il ne semble pourtant pas que cet obstacle, une fois surmonté, oblige le sociologue ou l'anthropologue à concevoir des outils spécifiques. En conséquence, c'est davantage sur le chapitre de la stratégie d'accès que la réflexion doit porter, bien plus que sur la méthode en elle-même. Or l'un des points clefs de la méthode sociologique, qu'elle partage avec l'anthropologie, est constitué par cette question de l'entrée du chercheur et de ce qui en découle en termes de position. De la négociation de l'accès dépend donc, bien entendu, le type de données recueillies. De l'entente préalable sur les modalités de l'enquête dépend aussi le type d'engagement que le chercheur pourra développer, tant vis-à-vis de sa communauté professionnelle que de la communauté qu'il étudie et d'une façon plus générale vis-à-vis de la société dans laquelle il vit.

Dans cet article, nous nous proposons d'explorer ce que pourrait recouvrir l'expression de «sociologie embarquée», en utilisant le cadre du haut-risque technologique comme terrain privilégié de l'examen. En effet, nous prétendons qu'à l'instar des développements qui se sont produits dans le champ journalistique, regroupés sous le vocable d'*em-*

bedded journalism (que l'on traduit en général par journalisme «embarqué» ou «incorporé»), une stratégie similaire devrait, *peut-être*, être formellement articulée par la profession des sociologues et des anthropologues. Il nous apparaît que les journalistes comme les sociologues connaissent désormais un accès réglementé aux lieux controversés: théâtres d'opérations militaires d'un côté, lieux de production du haut-risque de l'autre.

Cet article vise à confronter les conséquences de cette nouvelle réalité pour le travail des sociologues dans les univers du haut-risque: ils sont de moins en moins libres de définir leurs problématiques. Soulignons que le haut-risque est pris comme exemple en raison de notre expérience, mais que d'autres univers sont concernés par la même analyse: le peu de travaux sur les pratiques au travail dans les banques d'investissement, ou dans les métiers de la finance, traduit une semblable difficulté à y entreprendre des travaux de terrain (Godechot 2001; Ho 2009).

Dans quelle mesure l'exemple du «journalisme incorporé» peut-il nous éclairer? Il s'agit d'un programme d'encadrement de la presse, initié en 2002 par le *Département of Defense* états-unien (Zeide 2005). Il fixe les conditions dans lesquelles les médias sont autorisés à fonctionner sur les lieux de combat. Les reporters *embedded* sont embarqués avec les troupes et partagent leur quotidien. L'armée américaine leur offre protection, nourriture et soins

médicaux (si besoin). En échange, les journalistes s'engagent à ne pas divulguer le nom des lieux sur lesquels évolue l'armée, à ne pas dévoiler celui des soldats, ni l'ampleur des pertes subies. Ils s'engagent à laisser un droit de veto aux militaires sur la production journalistique, si les militaires jugent que la sécurité des troupes l'exige.

La sociologie «embarquée» n'existe pas en tant que telle à ce jour. Néanmoins, la manière dont les sociologues sont contraints d'aborder ces univers du haut-risque nous invite à filer la métaphore. D'un côté, la stratégie de l'*embeddedness* offre des perspectives d'accès à l'intimité de lieux, faisant habituellement peu l'objet d'une investigation sociologique. De l'autre, elle oblige à se réinterroger sur les implications que de telles pratiques d'accès font peser sur la production sociologique qui en découle.

Dans la première partie de l'article, nous présentons un certain nombre des difficultés rapportées par les chercheurs aux prises avec la négociation de leurs terrains. La seconde partie vise à présenter ce qui, d'après nous, représente un changement assez radical dans l'organisation même de la pratique sociologique dans ces univers. C'est ce changement qui nous a encouragé à rapprocher celle-ci de la pratique du journalisme embarqué. Il ne s'agit pas de comparer trait pour trait les deux univers, celui des sociologues et celui des journalistes, ni de prétendre que les situations de combat sont comparables au quotidien des acteurs du nucléaire ou de la chimie, mais plutôt d'offrir une évocation de dilemmes similaires qui secouent ces professions du regard non invité.

SECTION 1 ENQUÊTER DANS LES UNIVERS DU HAUT-RISQUE

Des univers controversés: ouverts et fermés à la fois

Cet article est le fruit d'une réflexion menée en partie *ex-post* à la suite d'un investissement de près de vingt ans au sein du nucléaire civil français et américain. Entre 1990 et 2002, nous avons réalisé cinq ethnographies organisationnelles de cinq centrales nucléaires, en France et aux Etats-Unis: Bugey (1991); Diablo Canyon (1992); North Anna (1993); Nogent sur Seine (1994-95); Tricastin (2001-2002). A ces enquêtes se sont ajoutées des informations provenant de sources disparates comme celles provenant de notre participation à des expertises parlementaires ou scientifiques, notamment dans le cadre d'évaluations de sûreté des centrales françaises et internationales.

Plusieurs questions émergeaient à l'époque: comment ce que le psychologue Reason (1987) avait appelé «violations nécessaires» dans le cas des infractions fatales des opérateurs de Tchernobyl en 1986 pouvait-il être interprété dans un cadre d'une sociologie des organisations? Pourquoi Perrow (1984), le précurseur de l'analyse organisationnelle de ces grands systèmes du haut-risque, avait-il à plusieurs reprises parlé de «délinquants» à propos de ces mêmes opérateurs? Notre investigation sociologique porta sur les conditions dans lesquelles les procédures de travail pouvaient être suivies ou au contraire devaient être enfreintes selon les organisations du travail mises en place (Bourrier 1999). Elle cherchait à rendre compte du fonctionnement de tels systèmes socio-techniques en montrant comment les acteurs aux prises avec les limitations structurelles des procédures ne tombaient pas nécessairement dans le fatalisme de l'arrangement des règles pour le meilleur et pour le pire. La duplication des enquêtes s'est imposée dès lors que nous cherchions à constituer un échantillon de situations organisationnelles permettant une comparaison qui ne soit pas d'emblée purement culturelle: les Français *versus* les Etats-Uniens (Bourrier 2005).

Les documentaires et les articles de presse sur ces univers retracent généralement les circonstances des catastrophes qui ont jalonné leur histoire (Tchernobyl, Bhopal, AZF, ...), attisant ainsi les controverses que ces installations suscitent. Plus rarement, ils relatent ou filment les conditions de vie et de travail des intervenants (Pozzo di Borgo 1996; Halleux 2008). Les journalistes racontent aussi parfois combien leurs enquêtes ont été rendues difficiles. La charge de Jean-Marie Cavada contre Electricité de France lors de l'émission de télévision *La marche du siècle* consacrée à la sous-traitance dans le nucléaire en juin 1997 et diffusée sur une chaîne française de l'époque, FR3, en est un exemple. Pourtant, paradoxalement, ces installations sont tellement surveillées et contrôlées que leurs dirigeants les comparent à des «maisons de verre», indiquant ce faisant que tout ce qui s'y passe est potentiellement visible par les autorités de sûreté, les élus, la presse, le public et les chercheurs (Bourrier 2007).

Négocier son entrée: une obligation

Les récits sur l'accès au terrain en sociologie se situent entre deux idéaux-types reconstruits *ex-post*: a) le discours classique de la recherche «pure» où le chercheur définit son étude et son propre questionnement; b) le discours de la recherche-action qui «répond» à une demande plus ou moins précise formulée par une organisation ou un

groupe qui fera l'objet de l'étude. Lorsque cette organisation ou ce groupe est identifié à un «ayant droit» de notre société, on parle de «demande sociale». Dans le milieu du haut-risque, la possibilité d'enquêter sans y être invité d'une manière ou d'une autre est aujourd'hui quasiment inexistante et c'est le second modèle qui s'est imposé.

Réussir à entrer dans ces univers est toujours une négociation de longue haleine aux rebondissements nombreux (Dufoulon, Saglio et Trompette 1995). Il faut obtenir sésames et bénédictions. Il n'est d'ailleurs pas toujours certain que les années d'expérience rendent la partie plus facile. Ainsi de nombreux chercheurs relatent des accès au terrain compliqués, encadrés, donnant-donnant, limités dans le temps ou dans l'espace ou tout simplement différés voire annulés. Voici ce que raconte Fournier (2001: 69) dans l'introduction de son texte «Attention dangers! Enquête sur le travail dans le nucléaire»: «l'accueil réservé dans ce monde au chercheur a de quoi l'inquiéter sur la possibilité d'y mener une démarche ethnographique d'enquête. Ensuite, les risques interprétatifs encourus dans une recherche par observation participante sur un milieu industriel dangereux sont nombreux. Enfin, les conditions de réception, dans la communauté scientifique comme auprès d'un public plus large, des comptes rendus de recherches portant sur un terrain objet de polémiques aussi structurées n'encouragent pas à s'y engager.»

Parfois, l'accès est finalement interdit. Ce fut le cas de Rees (1994). Intéressé par la transformation de la réglementation des centrales nucléaires après l'accident de Three Mile Island (1979) et le traumatisme politique, social et institutionnel qui en a résulté, il a cherché à enquêter au sein de l'*Institute of Nuclear Power Operators* (INPO), organisation de régulation privée, créée et financée par les opérateurs nucléaires états-unis juste après l'accident. Le but de l'organisation était d'instaurer une sorte d'inspection nucléaire parallèle, capable de détecter des problèmes avant que l'inéluctable se produise, ou du moins avant que les autorités de sûreté fédérales (la *Nuclear Regulatory Commission*) se saisissent d'éventuels manquements aux règles. L'étude de l'INPO représentait un bel objet pour un politiste intéressé par la réglementation privée, mais celui-ci se vit opposer un refus catégorique. Pourtant, il réussit à contacter différents membres de cette organisation, qui ont accepté de le rencontrer et de lui parler à la sortie du bureau. Cette enquête faite «au-dehors», prétendant explorer le fonctionnement de l'intérieur, a donné lieu à l'une des seules études actuellement disponibles non seulement sur l'organisation INPO, mais aussi sur les relations d'influence et de pouvoir au sein du monde nucléaire états-unien.

Certains chercheurs se sont lassés de ces difficultés. Les recherches *dans* les lieux de production des risques, où les temps de négociation étaient longs et où la publication des données recueillies n'était pas garantie, ont progressivement été abandonnées au profit par exemple de l'étude des controverses publiques *sur* les risques. Gilbert (2002), reprenant la distinction offerte par Callon, Lascoumes et Barthes (2001) entre «sociologie confinée» et «sociologie de plein air», faisait remarquer que devant les difficultés, les chercheurs intéressés par les risques et les crises ont souvent préféré des terrains en «extérieur». L'analyse des controverses scientifiques, celle du traitement des incertitudes par les médias ou encore celle du processus de mise à l'ordre du jour de risques émergents (par exemple, les controverses autour des ondes des téléphones cellulaires ou des nanotechnologies) ne réclament souvent pas d'autorisations préalables.

Des entrées dont on sait peu de choses

Paradoxalement, peu de travaux s'intéressent précisément aux conditions de l'entrée dans les organisations en général, d'un point de vue à la fois pragmatique et méthodologique. Il y a des exceptions, comme le livre de Bryman (1988) qui permet de relativiser de nombreuses difficultés qui attendent souvent les sociologues des organisations. Ces derniers, issus de la tradition francophone notamment, n'ont pas porté une grande attention au récit des modalités concrètes de leurs enquêtes, ni rendu compte en détail de leurs stratégies d'accès. C'est que cet accès «allait de soi». De fait, la plupart du temps, la négociation de l'entrée se faisait avec la direction de l'entreprise ou de l'administration et un rôle d'éminence grise pour le sociologue venait renforcer le cadrage (Crozier 1963, 1987). Sur la manière dont cela pouvait avoir un impact sur les résultats et la pratique sociologique dans son ensemble, la littérature de cette époque est muette.

Les sociologues des organisations ne sont pas les seuls à avoir été peu diserts sur leurs stratégies d'accès. Plus récemment, les socio-anthropologues des techniques, par exemple, n'ont quasiment rien écrit sur les conditions dans lesquelles, et auxquelles, ils ont embarqué à bord des avions d'Air France ou de l'armée française (Gras et al. 1990; Dubey et Moricot 2006). Plus récemment, les sociologues des organisations ont cherché à rendre plus explicites leurs stratégies d'accès. C'est ainsi, par exemple, que Born (2004) rend compte avec humour de celles-ci et de leur toute relative efficacité auprès des cadres de la *British Broadcasting Corporation* (BBC) tandis que Czarniawska (2007) propose une stratégie alternative rusée: celle de suivre les objets, plutôt que les acteurs.

Une entrée strictement politique?

Historiquement, de nombreux chercheurs ont privilégié un accès que l'on peut qualifier de «politique» aux terrains industriels du haut-risque. Dans les années 1970-80, l'entrée politique est restée la seule possible, la seule que les deux parties, dirigeants d'un côté et syndicats de l'autre, soutenaient et reconnaissaient. Le sociologue n'entrait qu'à la condition d'y avoir été invité soit par la direction, soit par les syndicats. Selon ses orientations politiques ou ses accointances, il était mis en relation avec certains groupes d'acteurs, plutôt qu'avec d'autres. Néanmoins, le chercheur restait maître de sa problématique.

Développer et maintenir une ligne proprement indépendante, non forcément prévisible et non d'emblée répertoriée a pu progressivement se développer dans les années 1990. Elle est cependant fragile et menacée et a peut-être disparu. Nous y consacrerons la deuxième section de cet article.

Un vieux débat?

D'une façon plus générale, les interrogations qui naissent à propos de l'entrée dans les univers du haut-risque trouvent un écho dans la tradition de l'observation participante. En effet, ses partisans ont depuis longtemps débattu de la question de savoir s'il fallait observer à couvert ou à découvert. D'une certaine manière ces débats sont précurseurs d'une sociologie embarquée. Dans *Le goût de l'observation* (2009), Peneff redonne du souffle à cette tradition, remarquant que si elle n'a jamais été dominante en sociologie, elle a néanmoins fourni parmi les plus beaux textes de la discipline. Si sans doute, les choix de Humphreys (1975) ne pourraient plus se justifier aujourd'hui, ceux plus récents de Bizeul (2003), dans son étude au sein du parti Le Front national, comportent leur part de trouble que ne taisent d'ailleurs pas les chercheurs.

Dans l'univers du haut-risque, Fournier (2001: 72) raconte ainsi comment, progressivement, il n'a pas vu d'autre issue que celle de se faire embaucher comme intérimaire et ainsi s'engager dans de l'observation participante incognito, en acceptant le risque d'exposer son corps aux éventuelles doses radioactives: «Si l'observation participante incognito permet au chercheur de contourner tant les éléments qui font de l'industrie nucléaire un monde fermé à l'investigation que la crainte de voir cet objet se dérober au point d'en rendre l'ethnographie impossible, elle ne règle pas la question des dangers radiologiques qui font du travail dans l'industrie nucléaire un terrain miné pour le chercheur comme pour n'importe quel tra-

vailleur.» Alors, pourquoi recourir à une appellation différente, celle de sociologie embarquée, si une partie de la tradition sociologique, notamment celle appuyée sur la méthode de l'observation, a déjà traité de ces questions de l'inconfort sociologique et de la ruse qu'il faut développer pour aborder des lieux controversés, confinés, secrets?

Si de notre point de vue, un parallèle se justifie avec le journalisme embarqué, c'est que les deux pratiques, celle du journaliste et celle du sociologue, sont détentrices d'une vaste tradition en matière d'«infiltration», clandestine ou pas. Ces professionnels ont à leur actif une expérience capable de déjouer le carcan de normes que l'on voudrait leur imposer du dehors. Pourtant, ces normes visant à domestiquer le regard sociologique et journalistique se développent, nonobstant le contrepouvoir que représente la presse (en particulier aux Etats-Unis), nonobstant la force de la tradition sociologique (et anthropologique). On constate que les acteurs de ces milieux professionnels se trouvent confrontés, comme dans le cas de la guerre en Irak pour les journalistes ou comme dans le cas des terrains du haut-risque pour les sociologues, à des négociations très encadrées, très institutionnalisées, d'un nouveau genre.

SECTION 2 PRATIQUE DU SOCIOLOGUE DANS LES UNIVERS À HAUT-RISQUE: VERS UNE SOCIOLOGIE EMBARQUÉE?

Ce nouveau style de relations bouleverse les pratiques. Les nouveaux termes des accès, procéduriers et bureaucratiques que l'on voit se dessiner, n'appellent-ils pas à une redéfinition même de la sociologie ainsi produite? Dans ces conditions, le jeu en vaut-il toujours la chandelle?

Pratiques de l'embedded journalism

La crainte d'une couverture hostile à la guerre comparable à ce qui s'était produit dans le cas du Vietnam a laissé des traces, incitant les autorités militaires à encadrer le travail des journalistes. La majorité des sociétés de presse a accepté ces conditions-cadres, de façon à assurer à leurs reporters une protection et un accès au théâtre des opérations. Selon la juriste Zeide (2005), beaucoup de commentateurs ont considéré d'abord qu'il s'agissait ni plus ni moins que de l'organisation du contrôle de la presse par l'armée et d'un recul patenté du *free speech*. Sur le plan des témoignages concrets, voici, par exemple, comment Richard Werly (2008: 17), envoyé spécial du quotidien suisse *Le Temps*, présente les conditions de son reportage intitulé «En Afghanistan, dans les bottes de

l'OTAN»: «Intégrer une telle mission exige d'accepter les règles strictes du journalisme «incorporé». Le programme du voyage n'est délivré qu'une fois les portes de l'avion refermées, pour éviter toute fuite. Interdit d'indiquer en temps réel la localisation de cette concentration d'uniformes étoilés. Et obligation de suivre, au pas de charge, le convoi du Boss. Car celui-ci n'attend jamais». La contrepartie est typiquement américaine: accès facile, très peu de *off*, aucune demande de revoir l'article une fois écrit.»

Dans quelle mesure le programme proposé par l'armée états-unienne pouvait-il violer les droits constitutionnels des citoyens, notamment le premier d'entre eux, celui d'être le plus largement informé des affaires publiques? Jusqu'à quel point n'allait-il pas favoriser une couverture médiatique pro-américaine? Jusqu'à quel point n'était-ce pas la fin du «contre-pouvoir de la presse» en matière de conflits armés, notamment? Le questionnement des juristes, qui furent invités à commenter les modalités du programme et à s'engager dans des procès entre organes de presse et armée états-unienne (cf. *Larry Flynt [propriétaire de Hustler] vs Donald Rumsfeld*), a essentiellement porté sur le type de censure que les journalistes *embedded* allaient devoir pratiquer et les astreintes en matière de relecture de leurs textes et visionnage de leurs images auxquels ils auraient à se soumettre.

En théorie, la *security review* est une lecture faite par les autorités militaires visant à expurger tout détail permettant de localiser ou d'identifier les troupes ou les bâtiments, installations et villages ciblés. En pratique, selon Zeide, elle est rarement pratiquée, comme semble le confirmer le journaliste du *Temps*, cité plus haut. On peut évidemment faire l'hypothèse que cette relecture n'est pas nécessaire car les journalistes épousent eux-mêmes les normes de ce qui est ou non imprimable et montrable. Connaissant les règles du programme, ils préférèrent s'autocensurer plutôt que de risquer de voir leurs reportages mutilés. A cet égard, Zeide rapporte que deux douzaines de journalistes ont été expulsées sur les quelques six cents initialement incorporés dans les premiers mois de la guerre en Irak, en 2003.

Ce sont bien les valeurs contenues dans le premier des amendements de la Constitution états-unienne qui sont l'enjeu de ce débat, car elles sont potentiellement mises à mal par ce programme d'un nouveau genre. Pour autant, si l'on suit l'étude de Zeide, la possibilité d'accéder au champ de bataille et de pouvoir observer tout ce qui s'y passe contrebalancerait largement les restrictions qui pourraient être imposées. Selon la juriste, la possibilité de couvrir les évé-

nements de façon très détaillée, d'être aux premières loges pour observer la manière dont les autorités et les militaires engagent les combats, et surtout d'être les témoins de la façon dont l'armée endosse la responsabilité de ses actes, compensent les restrictions à la publication de certaines informations sensibles. Comme on l'imagine, le système de *embedded journalism* est fragile et réclame une vigilance démocratique articulée et constante. Le principe du *free speech* donne un cadre légal à cette vigilance civique. Il est bien évident du coup que les juristes états-uniens ont leur rôle à jouer pour que l'équilibre trouvé ne soit pas rompu par quelques franchissements renforçant les prérogatives de la censure militaire.

La nouvelle donne antiterroriste

Il est indéniable que les conditions politiques et les nouvelles exigences en matière de lutte antiterroriste, faisant suite aux événements du 11 septembre 2001, ont compliqué les demandes d'accès des chercheurs. Les installations industrielles classées «Seveso» – du nom de la catastrophe qui eut lieu en Italie en 1976 – présentent des risques d'accidents majeurs. Stockant produits dangereux et explosifs, elles ont été placées sous protection renforcée, car elles constituent potentiellement des cibles pour les terroristes. Les tristes errements lors de l'explosion de l'usine chimique AZF à Toulouse le 21 septembre 2001, qui vont perdurer dans les années suivantes conduisant au procès et à la relaxe générale en novembre 2009, ont bien montré la force de ces nouvelles contraintes. Cherchant à retourner en 2003 sur le site de Diablo Canyon, il nous fut impossible de passer les grilles d'entrée du site et d'obtenir une autorisation d'enquête en bonne et due forme, malgré l'annonce de notre visite très à l'avance et malgré le fait que nous avions conservé de nombreux contacts avec le personnel de la centrale, interviewés dix ans auparavant. Cependant, certains collaborateurs sont venus s'entretenir quelques moments avec nous dans un bungalow réservé aux visiteurs, situé en dehors de la zone protégée du site.

A l'instar des territoires en guerre, les installations du haut-risque ont le potentiel de générer des débordements dans la sphère publique. Certaines de ces installations ont par le passé déjà dû affronter des désordres sociaux. La lutte anti-nucléaire a bien sûr constitué un morceau de choix dans les années 1970-80 (Touraine 1989), renforcé par l'accident de Tchernobyl (1986). L'industrie nucléaire demeure une cible. L'inscription dans le territoire local (Zonabend 1989), les effluents des centrales (cf. événements à répétition durant l'été 2008 au Tricastin), les modalités d'organisation du travail et en particulier le

recours à la sous-traitance (Pozzo di Borgo 1996; Thébaud-Mony 2000, 2007; Halleux 2008) ou les transports de déchets nucléaires font partie des thèmes récurrents dans la presse comme dans la recherche. En France, l'explosion de l'usine AZF, propriété de Total, à Toulouse le 21 septembre 2001 a remis sur le devant de la scène les questions de sécurité et de surveillance des installations à fort potentiel de destruction, celles aussi de leur implantation à proximité des habitations, des manquements à la réglementation concernant les zones d'exclusion, et de la faiblesse de conception des études de danger (Suraud 2007).

Un face à face institutionnalisé entre installations classées et citoyens

A partir des années 1980, les directions générales des grands groupes propriétaires de ces installations ont développé leurs structures de communication avec les parties prenantes. Le *media training* est inclus dans la formation de n'importe quel dirigeant d'usine à risque. Un arsenal d'instances de coordination avec l'extérieur, au motif de mieux communiquer sur les risques, de rassurer, d'entretenir de bonnes relations avec les communautés locales, a été mis en place.

La sophistication institutionnelle s'est accrue des deux côtés: du côté des directions générales et des directions de sites, par la mise en place de structures dédiées aux relations avec les communautés locales, la presse, les élus; et du côté de la société civile qui se voit de plus en plus *structurée* dans son rapport aux installations dangereuses par les différentes ressources institutionnelles que lui donne le législateur. Ainsi, en France, la loi Bachelot de 2003 a institué de nouvelles structures comme les Comités locaux d'information et de concertation (CLIC), dotés d'un droit de participation à la concertation sur la gestion des sites dangereux, mais non d'un droit de participation à la décision (Bonnaud et Martinais 2008) – à ce jour trois cent trente CLIC ont été créés, la cible étant de quatre cent vingt-et-un (Etienne 2009: 185).

Une progressive mise sous tutelle des recherches

Dans ce contexte tout à la fois d'ouverture et de mise à distance, le monde de la recherche n'a pas été oublié. Les industriels, inquiets des contestations et désireux de mieux comprendre les conditions sociales et politiques dans lesquelles leurs installations pouvaient opérer, ont consenti aux chercheurs un droit de regard privilégié aux marges des installations. L'acceptabilité des risques (sous-entendu par les populations) et plus récemment l'étude

des dispositifs participatifs de mise en débat des risques constituent des thématiques phares. Dans le même temps, les marges de manœuvre du chercheur à l'intérieur des installations se sont réduites.

Que l'on nous comprenne bien: le fait de devoir demander des autorisations, garantissant l'anonymat aux personnes interviewées, n'est pas nouveau. Pour obtenir un accès «non accompagné», le sociologue devait souvent, comme ce fut notre cas à maintes reprises, suivre un stage de sécurité et faire l'objet d'une «enquête de sécurité» des Renseignements généraux. Pour obtenir une *full clearance* aux Etats-Unis, une «enquête de moralité» assortie d'une visite chez un psychiatre furent également nécessaires. Ce dispositif visait à rassurer les acteurs industriels, qui voyaient dans le sociologue un potentiel entrepreneur de dévoilement. Mais une fois sur place, une certaine liberté de questionnement existait bel et bien. La mise en place d'une forme de contrôle sur les publications n'existait pas réellement et si censure il y avait, elle était le fait des sociologues eux-mêmes. De surcroît, le sociologue contractait en face à face, il s'agissait d'une négociation *ad hoc*. Aujourd'hui, un accès en *full clearance* n'existe plus.

Ainsi, une nouvelle pratique d'encadrement des travaux de terrain s'est peu à peu développée, qui sous couvert d'une meilleure gestion des projets de recherche au bénéfice de toutes les parties, laboratoires d'un côté et industriels de l'autre, contraint le travail du chercheur. Des intermédiaires, des *brokers*, ont émergé, parfois à l'intérieur des institutions ou à l'extérieur, sous forme d'instituts qui visent à favoriser mais aussi encadrer les liens entre chercheurs et industriels. Leur mise en relation se fait au travers d'appels d'offre thématiques, qui appartiennent offre et demande: des industriels désireux d'explorer tel ou tel problème (et pas tel autre) et des chercheurs en mal d'accès à des terrains industriels et de financements. Appliqué au champ du haut-risque, le développement de ces contrats de recherche co-financés par les industriels ou entièrement financés par eux a conduit à un cadrage des thématiques. Certains thèmes ne sont pas les bienvenus, ou ont entièrement disparu, comme celui du pouvoir dans les organisations du haut-risque. Il ne reste plus que Perrow (2007), initiateur du champ, pour continuer à alerter sur la dépendance de nos sociétés à ces grandes bureaucraties techniques.

De surcroît, rattachées aux questions d'entrée sur le terrain se posent des questions d'indépendance liées au financement des enquêtes. Par le passé, les industriels

considéraient que la mise à disposition de leurs personnels pour une enquête constituait déjà une forme de subvention. Cette situation est devenue rare, car elle ne permet pas de contrôler suffisamment le chercheur. En effet, pour le surveiller, il vaut mieux le financer. Cela fait longtemps que certains gestionnaires ou ergonomes travaillent dans un cadre contractuel précis avec des mandants industriels. Dans ce cas, le chercheur répond à la demande et rend un rapport, dont le contenu est très souvent soumis à une clause de confidentialité, qui rend la publication ultérieure de papiers délicate. Cela devient le cas pour les sociologues, dont on attend les rapports comme ceux des consultants en organisation. Ils sont alors soumis aux échéances rapprochées imposées à la fourniture de rapports intermédiaires et des pénalités en cas de retard dans la livraison des dits rapports sont de plus en plus courantes. Elles font penser aux pratiques habituellement réservées aux cabinets de conseil. Les rapports de recherche de tel ou tel chercheur ou de son équipe sont évalués dans le même lot que ceux du cabinet *Xtreme* (nom fictif). Evidemment, les consultants reprochent aux chercheurs, dont les salaires sont pour partie payés par leurs institutions de recherche, de pratiquer du *dumping*. Quant aux chercheurs, ils ont fini par accepter ces pseudo-lois du marché et ne font plus guère la fine bouche, trop heureux de récupérer quelques subsides, mandats ou contrats, au prix de quelques renoncements.

Le financement public des recherches n'est de ce point de vue pas une garantie d'indépendance ou de liberté. La multiplication des comités de thèses tri- voire quadripartites (*a minima* directeur ou directrice de thèse, organisme financeur, responsables du siège, responsables opérationnels de l'entreprise étudiée, ...) et autres conseils scientifiques témoignent autant de la volonté de permettre aux jeunes chercheurs d'être encadrés et soutenus que de la volonté de contrôle des industriels et financeurs sur la production scientifique en cours d'élaboration (Flamant 2005). Aujourd'hui, on a de moins en moins le choix entre une pauvreté de moyens pour une assez grande liberté dans les options de recherche et un financement assuré pour une recherche dirigée.

Conséquence pour les accès

L'organisation de cette dépendance du chercheur a conduit à un raidissement en matière d'accès. Comme on l'a vu plus haut, des autorisations étaient toujours nécessaires; néanmoins, une fois obtenues, le chercheur était assez libre d'engager son terrain comme il le souhaitait. Désormais, le cadrage des thématiques par les industriels

a souvent délégitimé la position du chercheur à l'intérieur des structures dans lesquelles il est censé enquêter. Bien loin de faciliter l'accès, la mainmise de l'industrie sur le travail du chercheur a fragilisé sa position sur le terrain. Il ne s'agit plus d'un accès qu'il s'est forgé au prix de longues discussions argumentées, mais d'un accès qui lui a été octroyé comme s'il suffisait de «faire un badge». Par conséquent, en interne, les personnels chargés de l'accueillir n'y trouvent pas leur compte et se demandent ce qui se cache derrière un intérêt de la direction pour telle ou telle thématique... de recherche.

Ainsi, il arrive désormais que les accès ne soient pas suffisants et qu'ils soient à renégocier en permanence au fil de l'enquête. Il est bien évident que les jeux de pouvoir qui prennent place au sein des organisations ont un impact sur la situation des enquêteurs et qu'ils ont toujours existé. Ce qui est en cause ici ce sont ces cas d'enquêtes qui ne démarrent jamais vraiment, empêtrées qu'elles sont dans des droits de regard sans cesse plus invasifs. Ces droits de regard se matérialisent dans le cadre de «comités de suivi», se réunissant fréquemment, où les chercheurs sont sommés de faire un état d'avancement de leurs travaux. Tandis que «sur le terrain», les opérationnels traînent les pieds, peu soucieux de se livrer à des chercheurs dont ils ont peine à comprendre la position dans le jeu de pouvoirs auquel ils participent.

Vers une sociologie embarquée?

Dans ce nouveau contexte, largement tabou dans les milieux de la recherche en sciences sociales, les sociologues devraient-ils s'atteler à la négociation d'une sociologie embarquée? Nous sommes pessimistes sur l'issue d'une telle négociation.

Comme l'ont montré les travaux sur le journalisme *embedded* aux Etats-Unis, le rempart démocratique essentiel provient du *free speech* et de sa défense juridique associée. On doit y ajouter le poids conféré par les modalités d'organisation de la profession des journalistes. Or, ces deux points font cruellement défaut aux sciences sociales actuellement. L'existence de la relation contractuelle fixe une limite au degré d'intrusion des militaires sur le travail des journalistes. C'est tout l'inverse dans le monde du haut-risque, où les relectures et droits de regard hiérarchiques sont nombreux. Dès lors à cette mise sous tutelle à la fois financière et symbolique, rien n'est opposé en termes contractuels, qui pourrait soutenir la pratique des sociologues se trouvant dans cette situation. L'une des raisons qui permet d'expliquer cette apathie est la sui-

vante: une grande partie du monde académique ne reconnaît pas les forces qui sont en jeu et a tendance à les occulter, voire à les minimiser.

En sociologie des organisations, la recherche mandatée est dominante aujourd'hui; pourtant, on dirait qu'il faut faire semblant qu'elle est, au fond, marginale. La profession des sociologues pourrait défendre cette pratique avec les mêmes arguments que ceux développés par les sociétés de presse, qui mettent en avant la nécessité de demeurer au plus près des terrains controversés et des acteurs qui y travaillent. Il est important pour les sociologues de pouvoir témoigner, comprendre et continuer à se trouver au cœur des lieux controversés parmi les plus confinés. Sur place, on le sait, le chercheur noue des contacts, utilise des ruses et à la faveur de tel ou tel moment peut «entrevoir» bien davantage que ce qu'il était censé observer.

Cette stratégie n'est pas impensable. Elle réclame d'élaborer une position politique claire par rapport aux possibilités et aux limites offertes par le caractère embarqué de cette pratique. La discipline n'a pour l'instant pas mesuré le prix à payer à la mise en coupe réglée des recherches sur l'industrie du haut-risque sans contrepartie (protection et *free speech*). Elle a mis ainsi en péril la possibilité même de pouvoir témoigner et de fournir à la société une analyse de la production du risque.

BIBLIOGRAPHIE

BIZEUL Daniel

2003. *Avec ceux du FN. Un sociologue au Front national*. Paris: La Découverte.

BONNAUD Laure, MARTINAIS Emmanuel

2008. *Ecrire la loi. Socio-genèse de la loi Bachelot du 30 juillet 2003*. Paris: La Documentation française.

BORN Georgina

2004. *Uncertain Vision: Birt, Dyke and the Invention of the BBC*. London: Vintage.

BOURRIER Mathilde

1999. *Le nucléaire à l'épreuve de l'organisation*. Paris: Presses universitaires de France.

2005. «L'analyse culturelle: un horizon, pas un point de départ. En réponse à Philippe d'Iribarne». *Revue française de sociologie* 46(1): 171-176.

2007. «Risques et organisations», in: Claudine BURTON-JEANGROS, Christian GROSSE, Valérie NOVEMBER (Eds), *Face au risque*, p. 159-182. Genève: Georg (L'Equinoxe).

BRYMAN Alan

1988. *Doing Research in Organizations*. London: Routledge.

CALLON Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHES Yannick

2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris: Seuil.

CROZIER Michel

1963. *Le phénomène bureaucratique*. Paris: Seuil.

1987. *Etat moderne, Etat modeste*. Paris: Fayard.

CZARNIAWSKA Barbara

2007. *Shadowing and Other Techniques for Doing Fieldwork in Modern Societies*. Copenhagen: Copenhagen Business School Press.

DUBEY Gérard, MORICOT Caroline

2006. *La polyvalence du Rafale ou l'objet total*. Rapport de recherche commandité au Cetcopra par le Centre d'études en sciences sociales de la Défense française.

DUFLOULON Serge, SAGLIO Jean, TROMPETTE Pascale

1995. «Les marins et sociologues: interactions de recherche». *Sociologie du travail* 41(1): 5-22.

ETIENNE Julien

2009. *L'impact de l'action publique sur les comportements privés: une approche de goal framing theory*. Thèse de science politique, Faculté de droit et science politique, Université de Picardie Jules Verne.

FLAMANT Nicolas

2005. «Observer, analyser, restituer. Conditions et contradictions de l'enquête ethnologique en entreprise». *Terrain* 44: 137-152.

FOURNIER Pierre

2001. «Attention dangers! Enquête sur le travail dans le nucléaire». *Ethnologie française* 31(1): 69-80.

GILBERT Claude

2002. «From one crisis to the other. The shift of research interests in France». *Journal of Contingencies and Crisis Management* 10(4): 192-202.

GODECHOT Olivier

2001. *Les traders. Essai de sociologie des marchés financiers*. Paris: La Découverte.

GRAS Alain et al.

1990. *Le pilote, le contrôleur et l'automate*. Paris: Editions de l'Iris / CNRS.

HALLEUX Alain (de)

2008. *RAS nucléaire, rien à signaler*. ARTE F. Producteur: Crescendo Films, Iota production. Film (France).

HO Karen

2009. *Liquidated. An Ethnography of Wall Street*. Durham / London: Duke University Press.

HUMPHREYS Laud

1975. *Tearoom Trade: Impersonal Sex in Public Places*. Madison: University of Wisconsin Press (traduction française: *Le commerce des pissotières*, Paris: La Découverte, 2007).

PENEFF Jean

2009. *Le goût de l'observation*. Paris: La Découverte.

PERROW Charles

1984. *Normal Accident. Leaving with High Risk Organizations*. New York: Basic Books.

2007. *The Next Catastrophe. Reducing Our Vulnerabilities to Natural, Industrial, and Terrorist Disasters*. Princeton: Princeton University Press.

POZZO DI BORGO Catherine
1996. *Les trimardeurs du nucléaire*. Béka Productions. Film (France).

REASON James
1987. «The Chernobyl errors». *Bulletin of the British Psychological Society* 40: 201-206.

REES Joseph
1994. *Hostages of Each Other: The Transformation of Nuclear Safety since Three Mile Island*. Chicago: University of Chicago Press.

SURAUD Marie-Gabrielle
2007. *La catastrophe d'AZF, de la concertation à la contestation*. Paris: La Documentation française.

THÉBAUD-MONY Annie
2000. *L'industrie nucléaire. Sous-traitance et servitude*. Paris: Inserm (Questions en santé publique).

2007. *Travailler peut nuire gravement à votre santé*. Paris: La Découverte.

TOURAINE Alain
1989. *La prophétie anti-nucléaire*. Paris: Seuil.

WERLY Richard
2008. «En Afghanistan, dans les bottes de l'OTAN». *Le Temps* 30 janvier: 17.

ZEIDE Elana J.
2005. «In bed with the military: 1st amendment implications of embedded journalism». *The New York University Law Review* 80(4): 1309-1343.

ZONABEND Françoise
1989. *La presqu'île au nucléaire*. Paris: Odile Jacob.

AUTEURE

Mathilde Bourrier, sociologue des organisations et du travail, est professeure de sociologie au Département de sociologie de l'Université de Genève. Ses travaux portent sur les organisations du haut-risque et en particulier sur les conséquences de l'extrême procéduralisation du travail, sur les transgressions des règles, sur les facteurs de fiabilité organisationnelle et sur l'influence de la conception organisationnelle sur les pratiques au travail.

Département de Sociologie, Université de Genève, Bd. du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4
mathilde.bourrier@unige.ch